

Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 5 avril 2022

Davantage de protection climatique dans les ordonnances médicales

Près de 600 000 sprays contre l'asthme peuvent être économisés par ans sans difficultés (respiratoires)

Chaque année en Suisse, les caisses-maladie remboursent près de 900 000 sprays contre l'asthme contenant des gaz à effet de serre nocifs pour le climat. Rien qu'en prescrivant des produits alternatifs, les médecins pourraient en économiser deux tiers. Passer à une inhalation dépourvue de gaz propulseurs est possible pour de nombreux patients et patientes, et ce, sans conséquences médicales. Ainsi, il serait possible d'éviter chaque année près de 600 000 sprays contre l'asthme et, de ce fait, environ 13 000 tonnes de CO₂. C'est ce que montre une recherche laborieuse de la revue spécialisée OEKOSKOP des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE).

Les sprays contre l'asthme contiennent des gaz propulseurs qui sont 1430 à 3320 plus nocifs pour l'environnement que le CO₂. Actuellement, 21 de ces dits aérosols-doseurs sont disponibles en Suisse. Ni les Offices fédéraux de l'environnement, de la santé publique, de la douane et de la sécurité des frontières, ni Swissmedic ne recensent le nombre d'aérosols-doseurs vendus. Et ce faisant, ils ignorent la quantité de gaz climatique que les sprays contre l'asthme émettent dans l'environnement.

Près de 20 000 tonnes de CO₂

En 2020, les caisses-maladie helvétiques ont remboursé environ 900 000 sprays contre l'asthme prescrits sur ordonnance, comme le montre pour la première fois l'évaluation de l'OEKOSKOP d'une banque de données de la Fédération des caisses-maladie Curafutura.¹ Ces aérosols-doseurs contiennent une quantité estimée de 9,7 tonnes de norflurane et d'env. 1,5 tonne d'apaflurane qui agit encore plus sur le climat. Leur impact sur ce dernier est comparable à celui d'environ 20 000 tonnes de CO₂. Ainsi en 2019, les émissions de cette seule forme de thérapie correspondaient à environ 0,21% de l'ensemble des émissions de gaz climatique (sans CO₂) resp. à environ 0,05% de toutes les émissions helvétiques de CO₂ d'origine fossile. Martin Vollmer, climatologue à l'EMPA, déclare à ce sujet: «Pour un produit isolé, comme justement les sprays contre l'asthme, ceci est considérable.»

Grand potentiel d'économies

L'évaluation de l'OEKOSKOP montre en outre: en 2019 et 2020 en Suisse, près de 37 pour cent de patients et patientes ont traité leur asthme ou leur bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) avec des aérosols-doseurs qui contiennent des gaz propulseurs nocifs pour l'environnement. En revanche, 60 pour cent d'entre eux ont utilisé des inhalateurs à poudre dénués de gaz propulseurs et 3 pour cent des nébuliseurs mobiles (inhalateur Soft Mist de Respimat).

La Suède montre qu'il est également possible de procéder différemment. Là, seulement 13 pour cent des patients et patientes traitent leur asthme ou BPCO avec des aérosols-doseurs nocifs pour

l'environnement. C'est donc tout simplement un tiers de la part Suisse. A contrario, 87 pour cent utilisent des inhalateurs sans gaz propulseurs.

Des prescriptions médicales plus respectueuses de l'environnement

En Suisse, il serait donc possible d'économiser chaque année environ deux tiers des aérosols-doseurs prescrits. Cela correspond à environ **600 000 boîtes ou à approximativement 13 000 tonnes de dioxyde de carbone** (équivalents CO₂) qui ne pénètrent pas dans l'environnement.

Cette économie est possible dans notre pays si les médecins tiennent compte de l'aspect climatique lorsqu'ils prescrivent des médicaments pour l'asthme et la BPCO, évitent autant que possible les aérosols-doseurs avec gaz propulseur et, si, au lieu de cela, ils prescrivent, dans la mesure du possible, des inhalateurs à poudre ainsi que des inhalateurs nébuliseurs mobiles (inhalateur Soft Mist).

Passer à une inhalation dénuée de gaz propulseurs ne pose aucun problème médical la plupart du temps

L'objectif consiste à «réduire au minimum médicalement nécessaire les aérosols-doseurs pourvus de gaz propulseurs nocifs pour l'environnement dans le cas des thérapies par inhalation et ce, dans les trois à, au plus tard, cinq ans à venir», écrivent dans l'OEKOSKOP 1/22 le pneumologue Thomas Rothe, dr. en médecine, ainsi que Bernhard Aufderreggen, dr. en méd., médecin de famille et président des MfE. Le fait de passer à une inhalation dépourvue de gaz propulseurs **ne pose aucun problème médical** chez la plupart des patients et des patientes.

Une étude anglaise en vient même à la conclusion que les inhalateurs à poudre **agissent souvent mieux**.

Les MfE lancent un appel

- **aux médecins** pour qu'ils changent leur pratique de prescription en faveur de formes d'inhalation plus respectueuses de l'environnement;
- **aux associations de médecins spécialistes** pour qu'elles adaptent leurs directives en faveur de formes d'inhalation plus compatibles avec le climat et qu'elles exigent de telles alternatives de la part des entreprises pharmaceutiques;
- **aux entreprises pharmaceutiques** pour qu'elles remplacent rapidement et, si possible complètement, les aérosols-doseurs contenant des gaz propulseurs nocifs pour l'environnement par des formes d'inhalation carboneutres.

Par ailleurs, les MfE exigent d'inscrire les empreintes de CO₂ des inhalateurs dans l'information professionnelle des médicaments destinée aux médecins.

Informations de fonds:

900 000 aérosols-doseurs: des gaz à effet de serre inutiles dans le traitement de l'asthme (en allemand, OEKOSKOP 1/22)

Contact:

Bernhard Aufderreggen, docteur en médecine, président des MfE 079 639 00 40

Dr. Martin Forter, directeur des MfE 061 691 55 83

1 Banque de données appli sur les médicaments SL (ASL). Traitement des données: COGE GmbH, Zurich; source des données: volume d'affaires pool de tarifs: SASIS AG, Soleure. Évaluation et mise à disposition: Curafutura, Berne